





Découvrez la version digitale sur





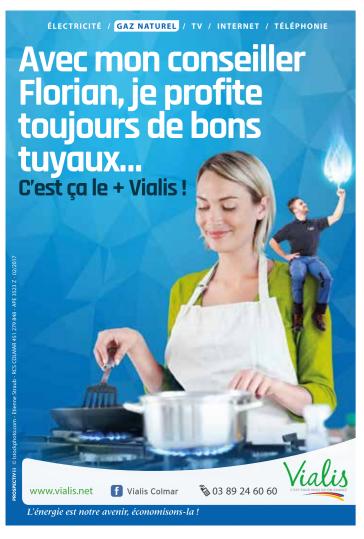


















Édito du Maire



Notre 17^e série de réunions de quartier depuis 1996 a débuté le 8 mars dernier. Elle se terminera le 18 mai prochain (calendrier, page 29). Deux mois pour faire le tour des neuf quartiers colmariens, et vous rencontrer tant sur les questions de votre vie quotidienne, que sur les projets d'ores et déjà engagés ou à programmer.

À chaque réunion, c'est un autre regard posé sur la Ville et les nuances qu'elle nous révèle, en fonction des attentes de chacune et de chacun d'entre vous. Je tiens tout particulièrement à cet exercice. Conjugué à toutes les rencontres que je fais sur le « terrain », le lien de proximité que j'entretiens avec vous est essentiel à la perception des réalités telles qu'elles sont vécues par les Colmariens. Ce dialogue est infiniment précieux. Il est de surcroît toujours instructif.

Une ville est en perpétuel mouvement. Elle tire de sa dynamique les raisons d'un avenir toujours meilleur pour ses habitants, mais aussi pour les générations futures.

Il en va des dossiers comme du cycle de la vie. Il y a la genèse, puis l'étude approfondie, suivie de l'esquisse des solutions possibles et des choix qui en résultent, et enfin la réalisation.

Deux importants dossiers pour Colmar et son agglomération sont, précisément, à la croisée des chemins. L'un a trouvé son aboutissement : il s'agit de l'ancien magasin MATCH dans le quartier Europe. La Ville en est devenue propriétaire pour mieux en maîtriser la reprise par un nouvel exploitant. Celui-ci a donc racheté les locaux à la Ville et s'est engagé dans la création de quatre cellules commerciales à l'issue des travaux de restructuration qu'il prendra en charge. Une enseigne alimentaire qui proposera une offre généraliste, sans exclusive -je me suis engagé là-dessus- sera donc bientôt à disposition des habitants du quartier. Voilà un dossier porteur de belles promesses pour l'avenir. Notre implication a été totale pour le faire aboutir.

Un autre dossier apparaît aujourd'hui, celui du nouveau centre pénitentiaire. Je lui consacre un article dans le présent numéro (pages 14 et 15). La réalisation de ce projet à Colmar va nous permettre de sécuriser, fort heureusement, le maintien de la chaîne judiciaire dans notre ville. Il s'agit aussi d'un projet à fort levier économique, car pourvoyeur d'emplois. C'est donc une excellente nouvelle pour Colmar et son agglomération. Mais là encore, ce résultat n'est pas venu tout seul. Nous y avons consacré beaucoup d'énergie.

Joyeux printemps à tous!



Colmar

Nous ne mesurons pas toujours la chance que nous avons de vivre en démocratie. Il suffit de regarder ce qui se passe à travers le monde...

L'élection présidentielle arrive. Elle rythme la vie démocratique de notre pays. Son enjeu est colossal.

Alors, je vous invite à vous rendre nombreux aux bureaux de vote, les dimanches 23 avril et 7 mai prochains pour le choix de notre nouveau Président. Le scrutin sera ouvert pour les deux tours de 8h à 19h.

À LA UNE SOMMAIRE

À LA UNE

> p5 - 9

Développement durable : construisons notre avenir

ÉCONOMIE > p10 - 11

Le PLU adopté

DOSSIER

Pleins phares sur le covoiturage!

DOSSIER > p14 - 15

Une prison? D'accord, mais pas chez nous

SPORT

> p16 - 17

À Colmar, on sporte bien...

RETOUR EN IMAGES

> p18 - 20

Les événements colmariens en photos

FOCUS > p21 - 23

Nouveau souffle sur Bel'Air-Florimont

ASSOCIATIONS

Sur un air de jeux!

CULTURE > p25 - 27

La Foire aux vins d'Alsace fête sa 70e édition

TRIBUNES > p28

L'expression des groupes

LE MAIRE VOUS INVITE

> p29

Le Maire a rencontré

HISTOIRE

Usines municipales: Colmar a ses réseaux...

GASTRONOMIE

> p31

Un chef : une recette

AGENDA > p32 - 35

L'agenda de vos sorties

Point colmarien 252 Erratum

Une erreur s'est glissé dans la photo des pages sport du dernier Point colmarien 252. La photo ne correspondait pas à notre sportif élu champion de l'année lors de la soirée 2017 des "Sportifs méritants". Maxime Makowka (PCA/ACRaedersheim) est champion de France hiver au lancer





Téléchargez notre application sur tablette et smartphone dans l'App Store ou Google Play pour découvrir plus

LE POINT COLMARIEN N°253

Mairie de Colmar 1 place de la mairie BP 50528

68 021 Colmar Cedex Tél: 03 89 20 67 53 ISSN 0767-9041 Directeur de la publication Rédacteur en chef Sylvie Maurutto, sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint print Caroline Masson, caroline masson@colmarfr

Rédacteur en chef adjoint Frédéric Macler, frederic.macler@colmar.fr

Rédaction Frédéric Macler, Caroline Masson, Emilie Monnin, Marion Morant, Delphine Sivignon > Photographies service

> Créations graphiques

Virginie Nguyen

Maquette Maetva communication, archives, Pictural > Impression Grai étiquette > Tirage 36 700 exemplaires sur papier recyclé > Distribution service

> Publicité Dominique

Lauffenburger, dominique.

lauffenburger@colmar.fr

Ce produit est issi de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Développement durable : construisons notre avenir Collecte de bio-déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, organisation de la Journée citoyenne et de la Journée de l'environnement... autant d'actions impulsées par la Ville de Colmar qui permettent, à chacun d'entre nous, de devenir acteur du développement durable. Un enjeu d'importance, dont on ne prend d'ailleurs pas toujours toute la mesure, mais qui conditionne - c'est certain ! - notre avenir et celui des générations futures. Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, adultes et enfants... tous à votre bonne volonté! COLMAR AGGLOMÉRATION COLMAR AGGLOMÉRATION

À LA UNE





Développement durable : construisons notre avenir !

Par développement durable, on désigne souvent des actions d'ordre écologique visant à préserver les ressources naturelles. C'est vrai qu'il s'agit d'une branche extrêmement importante du développement durable. Et c'est bien pour préserver notre environnement que Colmar Agglomération poursuit par exemple sa politique de collecte des bio-déchets jusqu'au centre-ville de Colmar, ou que la Ville de Colmar a lancé une campagne contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Mais le développement durable comporte aussi une branche dite « sociale » qui prône entre autres la reconstruction des liens de solidarité. Il s'agit ici de l'un des objectifs de la « journée citoyenne » à laquelle la Ville de Colmar va de nouveau participer cette année... plus exactement, Colmar va inciter les Colmariennes et les Colmariens à devenir acteurs de leur ville. Rendez-vous page 8 : il y a forcément un chantier dans lequel vous aurez envie de vous impliquer!

Bio-déchets: la collecte s'étend au centre-ville



La collecte des bio-déchets sera étendue à une première moitié du centre-ville de Colmar à compter du mercredi 3 mai prochain (partie à l'ouest de la coupure formée par la succession des rues suivantes : rues Rapp, Augustins, Turenne et Semm). L'autre moitié du centre-ville bénéficiera de ce nouveau service à partir du 17 juin.

À compter de ces dates, l'une des deux collectes actuellement organisées chaque semaine sera remplacée par un ramassage des bio-déchets. Ce nouveau service n'entraînera donc aucune augmentation du coût global du service, c'est-à-dire aucune augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (baisse du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 7,30 %, au lieu de 7,95 %, soit - 0,65 %). L'engagement des habitants permettra en revanche d'accroître significativement la masse des déchets valorisés sur Colmar Agglomération. Une excellente nouvelle, donc, pour les habitants de ce quartier, qui pourront désormais jeter à part les restes de repas, épluchures et autres reliefs de préparations

culinaires! Les bio-déchets ainsi collectés seront méthanisés pour produire du bio-gaz, les restes de méthanisation étant utilisés en agriculture comme engrais naturel. Pour tous, et avec le concours de chacun, il s'agira donc d'une importante contribution à la protection de notre environnement.

Avec ce dernier quartier, Colmar pourra se féliciter d'avoir étendu la collecte des bio-déchets à la totalité de son territoire, confirmant ainsi son volontarisme en matière de développement durable. D'autant que la collecte de ce type de restes agit comme le déclencheur d'un cercle vertueux... Partout où la collecte des bio-déchets a été mise en œuvre, les services de Colmar Agglomération ont en effet observé non seulement une diminution de 20 à 30 % du poids de la poubelle « restante » (celle des déchets ménagers), mais également une amélioration des résultats obtenus sur les autres gestes de tri. En d'autres termes, là où l'on trie les bio-déchets, l'on trie encore mieux le verre, les cartons, les plastiques et autres métaux...

À table comme partout ailleurs, le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !

Quand on pense développement durable, on pense facilement gestion de déchets, tri et recyclage. Il est vrai que Colmar Agglomération s'avère particulièrement performante sur ces points... Mais avant de gérer le devenir du déchet, peut-être faut-il remonter à sa source et anticiper sa production ? Comment consommer différemment et, ce faisant, produire moins de déchets ? En d'autres termes, comment lutter contre le gaspillage ? En la matière, Colmar Agglomération renforce son action en restauration scolaire. Avec un double espoir : réduire la quantité de déchets alimentaires produits à court et plus long terme, et inculquer aux jeunes générations les bons comportements : un bon sens ayant longtemps prévalu, mais que les générations nées dans la société de l'opulence ont oublié...

Dans une première phase de diagnostic, une étude a été menée auprès de plusieurs cantines scolaires de la ville afin de mesurer les quantités d'aliments non consommés et d'ébaucher quelques explications. Sans surprise, les jours où du poisson est au menu, on observe une flambée des déchets par rapport aux « lundis raviolis »! Au-delà de ce constat, cette étude questionne d'abord le comportement des adultes: les quantités globalement préparées sont souvent trop importantes et les portions servies aux enfants, trop généreuses. Outre des changements à opérer de ce côté-là,

il s'agit aussi d'inciter les services concernés à rendre les enfants acteurs du changement :

la pédagogie et l'éducation au goût apparaissent ainsi comme de bons outils pour inciter les enfants à ajuster d'eux-mêmes leurs habitudes alimentaires. Pourquoi, par exemple, prendre plusieurs morceaux de pain si l'on n'en mange pas ? Affiches et sets de table, réalisés avec l'aide du Conseil municipal des enfants de Colmar, sensibilisent chacun, dans les cantines, à la question du gaspillage.



CHIFFRES CLÉS Gaspillage alimentaire:

m ****

29 kg de denrées alimentaires jetés à la poubelle, par an et par habitant



21 kg sont gaspillés lors des repas pris à l'extérieur



160 euros par an et par personne de gaspillage

Malin, le Gaspillopain!

Dans le cadre de la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire conduite par Colmar Agglomération, la société API, chargée de la restauration scolaire, a organisé une campagne de pesée dans plusieurs cantines scolaires. L'objectif consistait avant tout à évaluer, à des fins d'étude, le poids des aliments laissés dans l'assiette. Mais il s'agissait aussi de faire prendre conscience aux enfants de ce qu'ils gaspillaient et, ainsi, de les inciter à mieux évaluer les quantités de nourriture qu'ils étaient effectivement en mesure de manger. « Si je m'aperçois que je laisse systématiquement beaucoup de nourriture dans mon assiette, alors je comprends qu'il vaut mieux moins en prendre, dès le départ... »

Afin d'agrémenter cet exercice d'une touche ludique, un défi a été lancé aux groupes scolaires participants : réduire d'au moins 30 % la quantité des aliments jetés entre la première et la dernière pesée. Au final, c'est l'école Wickram qui a le mieux réussi. Elle a donc remporté un magnifique « Gaspillopain », qui lui permet de mesurer dorénavant, chaque jour, la quantité de pain jetée : un sac transparent permet de voir la quantité de pain gaspillée, un indicateur transpose cette mesure en nombre de baguettes, et une ardoise permet de garder la mémoire des chiffres précédemment atteints. C'est malin, c'est ludique, et ça incite à poursuivre l'effort !



Journée citoyenne 2017 : bonne humeur obligatoire !



Le principe de la Journée citoyenne, organisée un peu partout en France, est connu : des citoyens de bonne volonté se mobilisent sur une journée pour participer à des chantiers d'intérêt général dans leur ville. En donnant volontairement et bénévolement un peu de leur temps et de leur énergie, ils permettent la réalisation de travaux de proximité utiles à tous, mais qui n'auraient peut-être pas été priorisés par les services municipaux. En somme, de passifs, les participants deviennent acteurs de leur ville. La bonne humeur étant obligatoire, la démarche favorise de plus la rencontre et l'entraide entre des personnes qui, bien souvent, ne se connaissaient pas avant. Du positif, rien que du positif!

De passifs, les participants deviennent acteurs de leur ville !

La première édition de la Journée citoyenne à Colmar ayant connu un beau succès l'année dernière, la Ville de Colmar renouvelle l'expérience, avec quelques ajustements. À vos calendriers! Cette année, elle aura lieu, à Colmar, le samedi 20 mai, de 8h à 12h30. Pour le déjeuner, une collation sera offerte aux participants au foyer St-Léon. Les chantiers proposés sont au nombre de 19. Attention! Certains sont ouverts à un nombre limité de participants:

- → préparation du barbecue pour les participants (sans doute l'atelier le plus stratégique),
- → aménagement de l'espace de stockage du Pôle Média Culture (centre-ville)
- → création et mise en œuvre d'une première boîte à livres place Rapp (cf article suivant).
- → mise en **peinture d'un espace intérieur** du foyer St-Léon,
- → nettoyage des berges du "Logelbach", rue du Logelbach avec Pôle Habitat (à partir de 14 ans),

- ightarrow nettoyage des berges du "Logelbach", rues des Abeilles et des Merles (à partir de 14 ans),
- → nettoyage des berges de la « Thur », rues de la Semm et de la Silberrunz, chemin du Schoenenwerd (à partir de 14 ans),
- → nettoyage du "Brennbaechlein", rues de la Cavalerie et du Pigeon (à partir de 14 ans),
- → nettoyage du "Gerberbach", au centre-ville (à partir de 14 ans),
- → aménagement artistique et paysager de la cour de l'Espace Malraux (centre-ville),
- → nettoyage extérieur des containers de tri du centre-ville,
- → mise en peinture des installations du parc St-François Xavier,
- → aménagement d'un jardin potager parc St-François Xavier,
- nettoyage des allées du cimetière,
- → nettoyage et désherbage d'espace verts dans différents quartiers,
- → végétalisation de pieds d'arbres, rue Bénès,
- → chantier nature à l'école maternelle Serpentine,
- → nettoyage aux abords du musée des Usines municipales de Colmar,
- → jardinage au Centre Europe et au CSC Florimont avec Pôle Habitat.

Vous souhaitez participer à l'un ou l'autre de ces ateliers ? Il vous suffit de choisir le chantier qui vous intéresse, de compléter le coupon d'inscription (téléchargeable sur www.colmar.fr) et de le renvoyer :

- ightarrow en mairie, au 32 cours Sainte-Anne,
- → à l'adresse mail journee.citoyenne@colmar.fr.

Pour les personnes inscrites, une réunion d'information aura lieu le jeudi 11 mai, à 18h30, dans la salle des familles, place du Capitaine Dreyfus à Colmar.

Renseignements complémentaires : 03 89 20 67 71

Livres en boîte place Rapp

Dans le cadre de la Journée citoyenne, va se concrétiser un autre projet totalement en phase avec l'esprit de partage du développement durable : une boîte à livres.

C'est quoi ? La boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Venu des pays anglo-saxons, le concept se généralise peu à peu en France pour le plus grand bonheur des fans du livre et de la lecture qui, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, restent très nombreux !

La première « boîte à livres » portée par la Ville de Colmar se tiendra place Rapp.

Ce sera une ancienne cabine téléphonique relookée par les participants à la journée citoyenne, encadrés par un professionnel de l'Atelier de Formation aux Arts Plastiques. Située juste à côté du café Rapp et des bancs du Champs de Mars, elle bénéficiera donc d'un emplacement idéal pour séduire flâneurs, lecteurs et curieux en tous genres!

Les participants de la Journée citoyenne qui auront choisi cet atelier auront aussi la charge d'opérer la première sélection de livres qui y sera déposée, avec l'appui du personnel du Pôle Média Culture Edmond Gerrer. Par la suite, le stock sera en autogestion : les uns déposeront les livres qu'ils ne veulent pas garder et les autres prendront les livres qui les intéressent. Le don et le contredon, la confiance, le plaisir de lire et de partager ses lectures... autant de belles valeurs fondatrices de ce projet qui verra donc le jour à l'occasion de la Journée citoyenne 2017. Dans cette perspective, si vous souhaitez d'ores et déjà mettre de côté des livres que vous êtes prêts à laisser dans la boîte à livres, sachez que vous pourrez les amener au Pôle Média Culture vendredi 19 mai de 13h à 18h. Dès le lendemain, ils seront acheminés vers la toute nouvelle boîte à livres!



À LA UNE

Journée de l'environnement

Samedi 10 juin dans l'après-midi, aura lieu la Journée de l'environnement 2017 (à ne pas confondre avec la Journée citoyenne...)

Centrée sur la place Rapp, la Journée de l'environnement proposera de multiples animations sur le thème du vélo et notamment une grande parade au centre-ville à laquelle tout le monde pourra participer... à condition d'être à vélo!



ÉCONOMIE

Le Plan local d'urbanisme adopté



Rappel de la procédure

L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) a été lancée par délibération en date du 29 avril 2013. Des études fines ont été conduites, mettant en exergue les principaux enjeux du territoire colmarien. Sur la base de ce diagnostic, le Conseil municipal a débattu des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable, lors de la séance du 16 novembre 2015. La traduction de ces orientations a été formalisée dans le projet de PLU arrêté par le Conseil municipal le 27 juin 2016.

Tout au long de la procédure, une concertation élargie a été rythmée par des ateliers avec les professionnels des mondes agricole, viticole et économique, ainsi qu'avec des architectes (...). De nombreuses rencontres avec les citoyens ont parallèlement été organisées. Le bilan de cette concertation, dressé lors de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2016, démontre l'implication des professionnels mais aussi l'intérêt des administrés. Son aboutissement prend la forme d'un projet partagé.

Traduction des objectifs du PLU

Les objectifs se déclinaient autour de cinq grands axes, trouvant leur traduction dans le PLU :

- 1 Économie Confirmer l'attractivité de Colmar,
- → l'inscription de près de 70 hectares de potentiel de développement,
- → la rédaction de règles ciblées en fonction des zones et du type d'activité,
- → la préservation du commerce de centre-ville par le maintien d'un seuil minimal d'implantation pour les commerces dans certaines zones d'activités.
- Développement de la ville Proposer une offre ambitieuse de
- → répondant aux besoins d'une population de 75 000 d'habitants (population municipale) à l'horizon 2035
- → respectant un équilibre entre renouvellement urbain et zones d'extension, conformément aux objectifs de modération de consommation des espaces naturels et agricoles.

- Qualité du cadre de vie Valoriser le patrimoine et le paysage urbain par :
- → des règles permettant de conserver l'identité de certains quartiers
- → des dispositions visant à accompagner l'urbanisation des quarties futurs (acpaces verts à créer traitement végétal des liaisons.)
- 4 Mobilité Conforter la diversification des modes de déplacement, notamment par :
- → les secteurs d'extension définis en fonction de leur niveau d desserte par les transports en commun,
- ightarrow des principes de liaisons imposés pour les nouveaux quartiers.
- Environnement Une préservation renforcée par :
- → la différenciation des espaces agricoles, passant par une limitation des possibilités de construire.
- → la hiérarchisation des enjeux de préservation, impliquant un privilège accordé à l'intérêt environnemental
- → la préservation des exploitations maraîchères pérennes dans l'enveloppe urbaine.
- des mesures de protection des fossés



L'enquête publique

L'enquête publique a été conduite du 14 octobre au 17 novembre 2016 inclus. Plus de 300 personnes se sont manifestées dans ce cadre, principalement pour des questions de constructibilité de leur(s) terrain(s).

La Commission d'enquête a émis un avis favorable au PLU, sans réserve ni recommandation, compte tenu notamment : « ... de la volonté de la Municipalité au travers des OAP et du PADD, de préserver l'existence d'exploitations maraichères et viticoles au sein des limites communales, et qui se reflètent dans le zonage du PLU...

- ... des avis des Personnes Publiques Associées, et notamment de la volonté de pérenniser l'INRA...
- ... de la volonté d'optimiser le foncier disponible (« dents creuses »)... »

En amont de l'approbation du document le 27 mars 2017, chaque remarque formulée a été soumise au groupe de travail PLU, commission ad hoc émanant du Conseil municipal.

Les pièces du PLU sont consultables en mairie (2° étage – Service Études d'urbanisme – 211) ou sur le site Internet de la Ville (www.colmar.fr/plu).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service Études d'urbanisme : urbanisme@colmar.fr ou 03.89.20.68.68 – poste 1504

Règlement local de publicité

Parallèlement à l'élaboration du plan local d'urbanisme, la Ville de Colmar avait engagé une procédure de révision du règlement local de publicité qui datait du 31 août 1990. Le Conseil municipal, réuni le 27 mars, a donc approuvé un nouveau règlement local de publicité. Le dossier peut être consulté sur le site Internet de la Ville ou au service application du droit des sols (2° étage de la mairie).



Le PLU adopté le 27 mars dernier est le fruit d'une vaste démarche participative avec les professionnels et les habitants. Il va permettre à Colmar de continuer à se développer de façon raisonnable en préservant l'identité de notre Ville et son art de vivre. Faire de Colmar une ville moderne, dynamique, accueillante pour nos jeunes et respectueuse de son environnement.

YVES HEMEDINGER

1^{er} Adjoint au maire - Conseiller départemental

ÀSUIVRE

SPORT > p16-17

Ici, on sporte bien...

DOSSIER

Covoiturage et stationnement :

la voiture dans tous ses états!



Pleins phares sur le covoiturage !

À l'heure où la voiture, polluante, coûte aussi de plus en plus cher en carburant, péages et entretien, elle a tout à gagner... à rester au garage! Décriée par les défenseurs de la planète, elle sait toutefois amadouer les plus virulents lorsque l'on parle covoiturage.

Y avez-vous déjà goûté? Ce mode de transport, aussi écolo qu'intelligent pour le porte-monnaie, fait incontestablement des émules, à Colmar comme ailleurs.

Le constat est simple : chaque jour, de nombreuses personnes effectuent le même trajet, seules dans leur voiture... Un incroyable nombre de places disponibles, donc, et bien trop de voitures sur les routes. L'idée du covoiturage est née ici : une voiture partagée, c'est une voiture de moins dans le trafic et une pollution réduite d'autant. Mais c'est aussi moins de stress, plus de convivialité, et des économies pour chacun.

La Ville de Colmar a donc décidé d'officialiser cette pratique et de lui donner les moyens de se développer sur son territoire !

Leviers indispensables : les aires et parkings de covoiturage. On y gare bien sûr les véhicules qui ne poursuivent pas la route... et on les utilise comme lieux de rendez-vous. Finis les arrêts sauvages et, parfois, dangereux !

Toujours près des sorties de ville, ces installations permettent d'accéder facilement aux grands axes :

- route de Strasbourg, après le rond-point de la statue de la Liberté, en direction de Strasbourg,
- rue Frédéric Chopin, près de l'AFPA,
- rue de la Semm, à la hauteur du rond-point,
- route de Bâle, avant le passage à niveau, en direction de Mulhouse.

D'autres parkings (de l'Orangerie, Dreyfus, des Carlovingiens...) servent également à cette pratique encouragée par la Ville!



Confort de stationnement : coup d'accélérateur !

Parmi les grandes préoccupations de la Ville : le confort de stationnement dans Colmar ! Sont ainsi mises à la disposition de tous : 4 555 places gratuites sur 25 sites, ainsi que 18 parkings payants... Confort, vous avez dit confort ?

Il passe aussi par:

- des cartes de stationnement gratuit : 30 minutes par jour offertes aux résidents colmariens et Colmar agglomérations et 2 heures par jour offertes aux résidents colmariens du centre-ville,
- des cartes « véhicule propre » : 30 minutes de stationnement gratuit par jour et 50 % de réduction sur les tarifs de stationnement pour les véhicules GPL (gaz de pétrole liquéfié), GNV (gaz naturel pour véhicules) et électriques,
- la possibilité d'utiliser, sur les emplacements de stationnement « minutes », « livraison » et certains parkings, le disque européen de stationnement (signalisation spécifique),

- des emplacements prévus pour les camping-cars (rue de la Cavalerie et rue Henry Wilhelm),
- Six bornes de rechargement électrique gratuites,
- le PayByPhone (voir encadré),
- l'ouverture nouvelle du parking Rapp le dimanche (voir encadré).

Le futur parking Bleylé

Le nouveau parc de stationnement offrira une capacité totale de 800 places dont 12 places pour les personnes à mobilité réduite, 14 places avec des bornes de chargement électrique, 16 places familiales (plus larges), 2 places pour les véhicules de transport de personnes à mobilité réduite, 158 emplacements pour les vélos et 26 emplacements pour le stationnement des motos. **Ouverture fin 2017!**

Renseignements: 03 69 99 56 28

Le parking Rapp ouvert le dimanche!

Depuis février 2016, la Ville de Colmar expérimente l'ouverture du parking Rapp les dimanches et jours fériés. Les résultats sont excellents, avec une moyenne de 534 usagers par jour...

Horaires d'ouverture : 10h-18h (possibilité de récupérer le véhicule à toute heure)

Le PayByPhone

Le saviez-vous ? Colmar propose le paiement du stationnement par mobile et ce, sur l'ensemble de sa voirie ! Nommé « PayByPhone », ce système dématérialisé permet à tout utilisateur (colmarien ou visiteur) de régler sa place de parking de manière simple et sécurisée, sans obligation de se rendre à l'horodateur pour renouveler éventuellement le stationnement. Souple, il évite aussi de payer trop... ou pas assez ! Seul le temps réellement utilisé est comptabilisé. Et plus besoin de monnaie !

Comment en profiter ? Munissez-vous d'une carte bleue à la première utilisation, créez votre compte et suivez les instructions! Par la suite, l'accès au paiement sera direct et rapide...

paybyphone.fr



pay by phone

DOSSIER

Le journal a titré:

« Une prison ? D'accord, mais pas chez nous » (1)

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a rendu publique le 24 février, la liste des terrains retenus pour la construction de 32 nouveaux centres pénitentiaires sur le territoire national. Ma proposition pour créer un nouveau centre pénitentiaire à Colmar, a été retenue. Cette annonce est une excellente nouvelle pour Colmar et son agglomération.

La Ville de Colmar, siège de la Préfecture du Haut-Rhin, est ainsi « renforcée » dans son rôle de **capitale judiciaire**, avec la présence de la Cour d'Appel, de la Cour d'Assises, du Tribunal de Grande Instance et du Tribunal d'Instance. Ce constat est indissociable de la maison d'arrêt, basée rue des Augustins, qui m'interpelle au plus haut point. D'une capacité normale de 120 détenus, la surpopulation carcérale est devenue systématique dans cet établissement. Par ailleurs, le bâtiment souffre de vétusté avancée et sa fermeture est programmée.

Imaginons que cette maison d'arrêt vînt à fermer ses portes, sans qu'un centre pénitentiaire nouveau fût prévu. Là, **je ne donnerais pas cher du maintien de la chaîne judiciaire à Colmar.** De plus, à l'heure actuelle les recherches d'économies tendent à orienter l'appareil judiciaire vers les métropoles, au détriment des autres territoires.

Avec la programmation d'une nouvelle maison d'arrêt à Colmar, nous favorisons au contraire la mise en place d'une administration pénitentiaire de proximité, venant compléter et conforter l'organisation de la chaîne judiciaire à Colmar.

Ce résultat n'est pas sorti « de la manche ». Il est le fruit d'un travail de collaboration exemplaire mené avec le Préfet de Région, le Préfet du Haut-Rhin, le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près la Cour d'Appel. Je n'ai pas lésiné en tant que Maire pour obtenir l'accord de l'Etat sur ma proposition. Cette réussite doit donc beaucoup aussi au travail d'équipe réalisé avec ces différents acteurs.

Au-delà de l'opportunité de conforter le fonctionnement du service public de la Justice à Colmar, la construction de cet outil induira la création de près d'un demi-millier d'emplois. Voilà un élément qui confortera, à son tour, le dynamisme colmarien en matière d'économie et d'emploi. Ainsi, l'essentiel est dans la décision du Gouvernement d'avoir retenu Colmar comme territoire d'accueil d'un nouveau centre pénitentiaire!

Après cette explication, je reviens à la réunion de quartier du 8 mars 2017 (quartier Sud). L'essentiel du débat portait sur ce nouveau centre pénitentiaire. Une phrase peut résumer le débat : « **Nouvelle prison** à **Colmar oui, mais pas chez nous** ». J'entendais aussi des arguments comme :

- 1. Pas de prison à côté de nos habitations.
- 2. Le jet de détritus et de pierres par les détenus.
- 3. La circulation des membres de la famille des détenus.

- 4. Vous n'avez qu'à raser la place Rapp et construire la prison sous vos fenêtres... (!!)
- 5. Nous payons dix fois plus d'impôts locaux que les habitants des autres quartiers.
- 6. Le prix des dernières parcelles vendues s'élevait à 45 000 euros par are (comparez ce tarif à ceux pratiqués dans les communes du vignoble).

etc..., etc..., etc...

Personnellement, je comprends que des questions puissent se poser. Pourtant, à force d'exagérer, les arguments employés ne sont pas crédibles.

D'abord, pourquoi le site au sud de la voie ferrée en limite Est du périmètre PLU ? Tout simplement parce que la Ville est propriétaire du foncier. C'était la force de la proposition colmarienne. Nulle part ailleurs, la Ville ne dispose de la surface nécessaire en terrain constructible.

Par ailleurs, ce site au sud de la voie ferrée, est en dehors de toute zone d'habitation. De plus, les points 2 et 3 ci-dessus ne se poseront pas, puisqu'ils peuvent être circonscrits sans aucun problème, dans le schéma d'aménagement paysager. Je peux même affirmer que la zone au nord de la voie ferrée sera spécialement protégée tant par les distances que par les aménagements paysagers à réaliser.

Les habitations côté nord de la voie ferrée, ne subiront ainsi aucune contrainte, ni visuelle ni d'aucune sorte. **Toutes les précautions seront prises**, lors de l'élaboration du projet pour que cela en soit ainsi. **Je m'y engage.** Pour cette raison aussi, j'ai demandé lors de cette réunion de quartier, qu'un petit groupe de personnes, accompagne l'équipe municipale dans l'élaboration du projet paysager et environnemental, auprès des services de l'Etat.

Je dis au final que **c'est une chance pour la Ville de Colmar d'avoir été retenue.** L'intérêt général de ce projet est majeur. Il assure d'abord **la pérennité de la Ville comme capitale judiciaire** avec toutes les incidences favorables au profit de centaines de professionnels et le maintien des structures judiciaires. Il est aussi un projet économique avec des centaines de création d'emplois et des activités nouvelles pour autant d'autres.

Les intérêts particuliers devront trouver une réponse rassurante. Je n'ai aucune difficulté pour y faire répondre. Pourtant les revendications excessives et les dramatisations individuelles sans fondements, **ne peuvent l'emporter** sur **l'intérêt général**. Alors, il ne saurait être question non plus de chercher un site dans un autre quartier, parce qu'il n'y en a pas... Selon les prescriptions nationales, l'emplacement doit se situer dans le périmètre urbain. Par ailleurs, il n'y a pas lieu d'évoquer le Fronholtz : il est hors de question de sacrifier le 152^e Régiment d'Infanterie de Colmar et ses 1 200 militaires professionnels, puisque ce terrain d'exercice leur est indispensable.

J'assume là ma responsabilité de Maire. Pour autant, je vais garantir les intérêts particuliers des uns et des autres. Chaque préoccupation trouvera une réponse qui puisse rassurer.

Gilbert MEYER Maire de Colmar ÀSUIVRE

RETOUR EN IMAGES > p18

Réunions de quartier

⁽¹⁾ Réunion du Quartier Sud du mercredi 8 mars 2017 (voir article de presse du 10 avril 2017)

SPORT

Ici, on sporte bien...



Ces performances individuelles et collectives sont en partie rendues possibles par l'engagement de la Ville de Colmar. Celle-ci a par exemple fortement soutenu le mouvement sportif en allouant, en 2016, près de 1,2 million d'euros de subventions au fonctionnement des associations. Colmar continue parallèlement d'investir dans les équipements sportifs (1,36 million d'euros en 2016): travaux d'entretien et d'aménagement,

mais également de construction. Le lancement de deux importants projets est ainsi prévu au budget 2017 : construction d'un gymnase sur le campus du Grillenbreit ainsi que d'un équipement couvert d'athlétisme au stade de l'Europe. Les investissements envisagés s'élèvent à 4,8 millions d'euros.
Globalement, la Ville consacre au sport près de 8 % de son budget global...

« La Colmarienne – Les courses Yago » Inscriptions ouvertes !

Les inscriptions à la 7e édition de « La Colmarienne – Les courses Yago » sont ouvertes depuis le mercredi 1er février 2017. On peut réserver son dossard sur le site de Sporkrono: www.sporkrono.fr

Attention! Le nombre de participants est limité à 1000. Après le succès de l'édition 2016 (qui avait attiré 885 coureurs!), l'objectif devrait être très rapidement atteint... À noter : la date du rendez-vous sportif de l'association Yago reste la même: le 1er mai. Des surprises sont en train de se préparer, qui devraient mettre une belle ambiance sur les sentiers et rues empruntés par les courses!

Allez, premier scoop : La Colmarienne, sur un parcours de 5 km, sera exclusivement réservée à vous, mesdames !!! Entre copines, collègues

de travail... On vous attend nombreuses pour faire la fête! Une petite séance de zumba pour s'amuser et s'échauffer, et vous pourrez vous élancer, à votre rythme! Celles qui veulent se déguiser sont aussi les bienvenues. Un prix spécial les récompensera d'ailleurs... On devrait voir beaucoup de rose sur les routes, ce lundi 1er mai! On ne vous en dit pas plus... mais l'on vous réserve encore des surprises.

Pour la deuxième course, la « Team », on part sur un 10 km! Et tout le monde court, que ce soit en solo ou en équipe... Comme chaque année, on attend les équipes des entreprises! Cette année, un prix spécial récompensera l'équipe la plus nombreuse.

Y aller : le lundi 1^{er} mai derrière le siège de la Cofimé et de l'Hyper U





Les foulées de la Ligue Défoulez-vous contre le cancer!

Une matinée de mobilisation contre le cancer, dans une ambiance haute en couleurs... Ce sont Les foulées de la Ligue, qui rassembleront une fois de plus marcheurs et coureurs autour d'un message simple et de circonstance :

« Bougeons-nous contre le cancer! ».

Organisé par le Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le cancer, cet événement grand public profite du soutien de nombreux partenaires et bénévoles. Au programme : un parcours marche (6 km - départ unique à 9h15) et deux parcours course (6 km ou 9 km - départ unique à 9h).

Il ne s'agit bien évidemment pas d'une compétition, et le chronométrage n'est pas de mise! L'objectif est d'assurer la promotion d'une activité physique de loisirs, à la portée de tous, tout en soulignant son impact préventif sur certains cancers et, de façon plus générale, sa contribution au bien-être et à une meilleure qualité de vie

Y aller: le dimanche 11 juin 2017 au Parc des expositions

Faites une pause

Célébrez le yoga à Colmar

En 2015, l'ONU a institué une Journée internationale du yoga, afin de promouvoir l'énergie, l'harmonie et la paix générées par cette discipline partout dans le monde.

Lors de cette nouvelle édition, les professeurs de yoga de la région de Colmar s'associeront pour vous proposer toute la journée des séances gratuites, place Rapp, à Colmar.

Yoga dynamique, postural ou relaxant, méditation et chants de mantras : il y en aura pour tous les goûts, tous les niveaux et tous les âges ! Enfants bienvenus.

Venez accompagné(e) et partagez cette expérience collective et unique, unis dans le même mouvement, la même respiration, la même vibration...

Rendez-vous le 25 juin, place Rapp!

ASSOCIATION
> p24
Jeunesse et sport

RETOUR EN IMAGES

Réunions de quartier : les habitants ont la parole

Donner la parole et être à l'écoute de ceux qui vivent et construisent la ville au quotidien : telle est l'intention qui préside à l'organisation annuelle des réunions de quartier à Colmar. Ces rendez-vous démocratiques de proximité sont nécessaires pour entretenir le dialogue et faire remonter «l'expertise d'usage » des habitants auprès des élus et services municipaux, avec pour objectif final l'amélioration continue du service public dans le respect de l'intérêt général.

C'est dans cet état d'esprit que Gilbert Meyer, Maire de Colmar, se rend à la rencontre des Colmariennes et des Colmariens, quartier par quartier.





Le 22 mars - Réunion quartier Centre

Foyer Saint-Paul





Lundi 27 mars - Cérémonie de dissolution du Groupement Tactique Désert "Ardent" présidée par le Général Nicolas Richoux, commandant la 7º brigade blindée

Place Rapp



Dimanche 26 mars 2017 - Circuit Mondial U-20 d'escrime-épée junior Gymnase Camille Sée



Le jeudi 23 mars - Assemblée générale de l'Office municipal des sports de Colmar Salle des catherinettes



Le 12 mars - Grande cavalcade Centre-ville



Le 25 février – Accueil d'Uzra Zeya, Chargée d'affaires de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en France ainsi que Amy Westling, Consule générale des USA à Strasbourg Musée Bartholdi



Le 3 mars - Vernissage de l'exposition Charles Fréger Gernika / La suite basque Musée Unterlinden



Le 22 février - Déplacement au Liban Entretien avec le Ministre libanais M. Fayçal Karamé Liban

RETOUR EN IMAGES



Le 16 février - Soirée des champions colmariens

Complexe sportif de la Montagne Verte



Le 17 février - Assemblée générale du Conseil des sages présidée par Mme Jeanne Beaume

Mairie de Colmar



Le 12 février - Nouvel an chinoisSalle des Catherinettes



Le 12 février - Portes ouvertes aux ateliers d'art plastique Manufacture



Le 3 février - Signature de l'avenant au protocole de préfiguration du renouvellement urbain du Quartier Bel'Air-Florimont

Bibliothèque Bel'Flore



FOCUS

Renforcer l'attractivité du quartier et améliorer le cadre de vie de ses habitants

Nouveau souffle sur Bel'Air-Florimont

Pour renforcer l'attractivité du quartier Bel'Air-Florimont et améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville de Colmar, avec le concours de Pôle habitat et le soutien de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) y a lancé un renouvellement urbain de grande ampleur!

Quartier prioritaire de la politique de la Ville, le quartier Bel'Air-Florimont connaît, depuis 2016, d'importantes transformations : démolition de la cité Bel'Air (achevée à l'automne 2016), programmation de celle de la cité Florimont pour fin 2018... Et ce ne sont là que les débuts d'une profonde mutation des lieux !

Les premiers éléments de l'étude urbaine fixent ainsi les orientations stratégiques du programme de renouvellement urbain, définissant les opérations à réaliser en priorité. Plusieurs de ces opérations sont d'ores et déjà programmées :

- → extension de l'école maternelle Brant (premier semestre 2017),
- → création d'un multi-accueil au sein du pôle Petite Enfance (premier semestre 2017),
- → construction d'un site périscolaire, permettant une restauration scolaire sur place pour les élèves du groupe Brant (2018),
- → construction d'un centre socioculturel (2019),
- → construction d'un gymnase (2019) permettant d'accueillir les activités scolaires mais aussi associatives, en remplacement du gymnase Brant, voué à la démolition,
- → extension de la bibliothèque Bel'Flore (2019).

Au total seront investis entre **sept à huit millions d'euros** dans les équipements publics du quartier, d'ici 2020.



CHIFFRES CLÉS



26 millions d'euros

montant global du programme de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont

5 millions d'euros

engagement de la Ville pour ce projet



6

équipements publics créés ou restructurés

L'accueil de nos petits

Avec l'extension de l'école maternelle, le groupe scolaire Brant s'enrichit de quatre classes supplémentaires. Elles permettront de regrouper sur un même site, dès la rentrée de septembre 2017, les écoles Brant, Hortensias et leurs plus grands (jusqu'à 6 ans).

Marguerites. Un nouveau multi-accueil, "Les P'tits Aviateurs", sera par ailleurs créé. Il occupera les locaux de l'ancienne école maternelle des Hortensias, formant ainsi, avec le relais d'assistantes maternelles, un pôle petite enfance. Il

accueillera des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus de façon régulière ou occasionnelle. Les parents pourront aussi y faire garder, de temps à autres, leurs plus grands (jusqu'à 6 ans).

Permanence à la Maison de projet (centre socioculturel Florimont), de 17h30 à 19h les mercredi 26 avril, 10 mai, 31 mai et 14 juin

En savoir plus : www.colmar.fr

FOCUS



Agenda 2018 recherche photos...

L'agenda 2018 de la Ville aura pour thème « Colmar d'hier à aujourd'hui ». Des images d'archives de la vie à Colmar (habitants, activités et bâtiments) – de tous les quartiers – seront présentées aux côtés de photos d'aujourd'hui. L'objectif est simple mais intrigant : conjuguer notre ville au passé et au présent pour se rendre compte de ses évolutions...

Vous disposez de photos d'archives de votre quartier ? Contactez-nous rapidement!

03 89 20 67 53 contact@colmar.fr

Un totem pour les entrées de ville

La Ville de Colmar a décidé de supprimer tous les panneaux d'entrée de ville qui lui appartiennent pour les remplacer par un totem unique. Celui-ci regroupe l'ensemble des informations les plus valorisantes, qui seront ainsi davantage lisibles.

Pour lutter contre la pollution visuelle, la Ville de Colmar s'implique.

Cette opération vise à lutter, dans l'esprit des préceptes du développement durable, contre la pollution visuelle. Parce que cette dernière n'est pas uniquement le fait d'enseignes commerciales, les collectivités doivent prendre leur part de responsabilité... et faire en sorte de juguler l'inflation des informations en tous genres qui encombrent les entrées de la ville.





500 flèches à l'effigie de la statue de la liberté

Un mystère sur le sol colmarien... des triangles dorés à l'effigie de la statue de la Liberté. Et si quelqu'un essayait de nous mettre sur la piste de Bartholdi, le célèbre créateur de Miss Liberty?

En effet, ces dernières semaines, la Ville de Colmar a mis en place sur les pavés du centre historique de Colmar, 500 flèches à l'effigie de la statue de la liberté d'Auguste Bartholdi. Ce nouveau parcours fléché, a été installé sur les traces du circuit piétonnier « histoire et patrimoine » proposé par l'Office du tourisme.

Un concours pour une ville fleurie!

Tenter votre chance au concours de la maison fleurie vous titille? Celui-ci est ouvert à toute Colmarienne et tout Colmarien dont le jardin ou les réalisations florales seraient visibles d'une rue ou d'une voie passante... Si tel est votre cas et que vous avez la main verte, inscrivez-vous sans

hésiter! Vous avez jusqu'au 16 juin pour le faire... (inscription gratuite)

Téléchargez le bulletin sur www.colmar.fr/concours-maison-fleurie-colmar ou contactez le service des espaces verts au 03 89 41 14 45

Mégots de cigarettes : rappel

Cette action est articulée autour de deux séguences :

- au premier semestre 2017 : installation de nombreux cendriers supplémentaires sur la voie publique et mise à contribution des tenanciers de restaurants et de bars : il leur est demandé de faire preuve d'une vigilance accrue pour assurer le respect, devant leurs établissements, de la propreté prévue par la charte des terrasses,
- à partir du deuxième semestre 2017 : verbalisation des personnes jetant leur mégot sur la voie publique, ce qui correspond au vœu d'une grande majorité de Colmariens, suite au sondage ayant été réalisé.

Déjections canines ou salissures

Les propriétaires de chiens peuvent retirer gratuitement des sacs en plastique destinés à récupérer les déjections de leurs compagnons (hall d'accueil de la mairie (1 place de la mairie) ou mairie annexe (5a rue de Zurich)). La Ville rappelle que des « canisites » ont été créés à travers toute la ville,

Sur simple appel gratuit (n° vert 0 800 800 731), les demandes d'enlèvement de déjections canines ou salissures sont par ailleurs traitées rapidement par les « motocrottes » qui sillonnent les rues de la ville.

Les contrevenants s'exposent, en cas d'infraction constatée, à une contravention de 1^{re} classe pouvant atteindre 60 euros, qui s'appuie sur les dispositions du code pénal.

En bref...

Élection présidentielle : les dates

Les Français sont appelés à voter les 23 avril et 7 mai 2017. À Colmar, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Pour participer au scrutin, il faut s'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016... Tous aux urnes pour ce grand moment de notre vie démocratique!

Agissez avant d'être piqué(e)!

Pour lutter efficacement contre les moustiques, il appartient à chacun d'adopter les bons gestes ! Éviter de laisser stagner de l'eau peut par exemple aider à limiter le développement de ces insectes (vider une fois par semaine les soucoupes des pots de fleurs, couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau, ranger à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, etc.). Que faire d'autre ? Pour le savoir, consultez la plaquette d'information éditée par le Conseil départemental et la Brigade Verte. Vous la trouverez mise en ligne sur le site internet de la Ville de Colmar !

SNCF – Ouibus : le voyage très très sage

Découvrez une nouvelle façon de voyager : prenez place à bord de Ouibus ! Il vous permettra de redécouvrir la route à des prix très attractifs, à bord d'un autocar confortable et écologiquement performant. 46 villes font partie du réseau, dont 35 villes françaises... Depuis le 7 avril, Colmar a son arrêt Ouibus, place de la Gare !

www.sncf.com/fr/autocars/ouibus

Aéroport : délégation de service public

Par délibération du 17 octobre 2016, le Conseil municipal a :

- désigné la société de l'Aéroport De Colmar SAS (société ADC), représentée par son président, M. Francis Maechling, attributaire de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'aménagement, la gestion et l'exploitation de l'aérodrome de Colmar Houssen, pour une durée de 8 ans commençant le 1^{er} janvier 2017 et prenant fin le 31 décembre 2024, - approuvé le contrat à conclure avec la société ADC et autorisé le Maire, ou son représentant, à signer ledit contrat ainsi que toute pièce se rapportant à cette affaire. Ledit contrat a ainsi été signé par M. le Maire et notifié à la société ADC le 16 décembre 2016.

ASSOCIATIONS

Jeunesse

Sur un air de jeux!



L'association 7-77 rassemble un public de tous âges autour d'activités culturelles et éducatives. Son objectif ? Au travers du jeu de société, réapprendre à partager des règles de vie quotidienne pour agir en bons citoyens. Le climat y est convivial et propice à la rencontre.

Une soirée par mois, de septembre à juin, on y redynamise l'esprit des jeux de société, insufflant un parfum de réel partage et d'échanges véritables à ces quelques heures volées au temps du rush et des écrans.

À noter : le « pass ' 7-77 », créé par l'association pour favoriser la diversité des plaisirs, permet aux participants d'emprunter des jeux.

www.danse-orientale-colmar.com

Culture

Éco Bio Alsace : une association indépendante & militante !



Plus de 60 bénévoles de tous horizons, une foule de compétences et une motivation sans faille pour défendre une écologie solidaire et décroissante : c'est l'association Éco Bio Alsace ! Active toute l'année, elle soutient des projets de terrain ayant pour objets la protection de l'environnement et de la vie, le respect et la solidarité entre les hommes, et la promotion des alternatives écologiques. Point central de son action : l'organisation, chaque année au moment de l'Ascension, de la désormais célèbre « Foire Éco Bio » au parc des expositions de Colmar.

contact@ecobio.alsace www.ecobio.alsace

Sport

Colmar seven: tournoi de rugby à 7



Le Colmar Rugby Club organisera au stade de l'Europe les 3 et 4 juin prochains sa première édition du « Colmar seven » challenge Jean Sicre, tournoi de rugby à 7 auquel vont se joindre douze équipes venues de diverses régions de France et de pays limitrophes à la France. Ce tournoi sera pour le club le symbole de la vie, de l'avenir et du rassemblement de la famille du Colmar Rugby Club. Ce challenge sera un bel affrontement sportif, un moment de fête et de partage des valeurs du rugby.

www.colmarrugbyclub.com

Social

Quand le sommeil a besoin d'aide...

APNÉES DU SOMMEIL



Saviez-vous que presque 5 % de la population française est atteinte du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) ? C'est face à ce phénomène que l'association des utilisateurs de pression positive continue (UPPC) se mobilise, accompagnant les personnes déjà appareillées et informant le grand public. Pour dépister le SAOS, une permanence se tient à l'hôpital Schweitzer, tous les 2nds samedis du mois, de 10h à 12h. L'UPPC propose aussi des conférences animées par des spécialistes médicaux. Vous souhaitez assister à la prochaine ? Rendez-vous le 11 mai à 18h30, à l'hôpital Schweitzer !

06 88 14 63 09 apneesdusommeil.alsace



CULTURE



Foire aux vins d'Alsace Édition anniversaire pour la vieille dame colmarienne!

Créée en 1948, la Foire régionale des vins d'Alsace (nom originel) ouvre ses portes – pour trois jours – un 4 juin, avec la ferme intention de redynamiser l'économie viticole alsacienne. À l'origine, elle occupe trois lieux emblématiques du centre-ville : l'on déguste des vins d'Alsace au marché couvert, l'on profite de la foire gastronomique dans la cour des Catherinettes et l'on admire l'exposition des engins agricoles et viticoles place du 2 février.

Au fil des années, les composants essentiels de l'événement restent identiques : toujours populaire et festif, il met à l'honneur, depuis ses débuts, vins d'Alsace et gastronomie. Mais en 1957, à l'initiative du producteur Johnny Starck, un nouvel ingrédient vient enrichir la Foire : les prestations musicales de « Grands » de la chanson! De Johnny Hallyday à Tino Rossi, de Jacques Brel à Ray Charles, de Tina Turner à Charles Aznavour... les personnalités les plus célèbres de la musique défilent depuis sur sa scène, faisant décoller la notoriété d'un festival devenu, aujourd'hui, une référence dans le paysage musical français. Pari réussi, donc : foire et festival ne vont plus l'un sans l'autre! Pour accueillir ses 150 000 visiteurs (à l'époque), l'événement se voit d'ailleurs obligé de déménager, en 1968, dans le tout nouveau Parc des expositions de Colmar.

Tout en gardant son âme, l'événement colmarien s'est ainsi progressivement développé jusqu'à devenir l'un des plus grands rendez-vous estivaux du Grand Est. Depuis 2011, il est d'ailleurs la 3^e foire de France en termes de fréquentation avec près de 300 000 visiteurs!

À la fois festival, foire commerciale et événement festif, la Foire aux vins sait astucieusement mélanger les genres, les faisant se nourrir les uns des autres... Et c'est justement cette triple vocation qui en fait la spécificité, l'installant pour longtemps dans son rôle d' « ovni » de référence dans l'univers événementiel français! Cet été, du 27 juillet au 6 août, se tiendra la 70e édition de la Foire aux vins.

Programme complet et surprises dévoilés au cours du mois de mai sur www.foire-colmar.com et les réseaux sociaux ÀSUIVRE

HISTOIRE > p30

Les usines municipales





65° festival de musique de chambre « Les musicales » L'Europe... en musique

Alors que l'Europe est en crise, qu'elle tend à se défaire et à tourner le dos à ses idéaux, et que fleurissent les revendications nationales et identitaires oublieuses de l'histoire et de l'héritage commun sur lequel se sont construites, depuis 1945, la paix et la prospérité, « Les musicales » veulent parler d'Europe, en musique.

Non parce que la musique adoucit les mœurs mais bien, plutôt parce que l'Europe, en matière de musique, apparaît comme une réalité millénaire! Elle plonge ses racines dans l'Antiquité, se construisant dans l'échange, le voyage et l'ouverture aux cultures extra-européennes...

La nouvelle programmation, qui s'étend du 17e siècle à nos jours, est porteuse de symboles multiples par les chefs-d'œuvre donnés à entendre. Au travers de la diversité des musiques choisies qui montrent combien les échos de mélodies de tout le continent résonnent en nous, « Les musicales » veulent faire partager l'idée que la « construction européenne » est une réalité avant d'être un projet. Une réalité ayant donné lieu à la création d'une multitude de beautés, malgré les tragédies de l'histoire et souvent en réponse à celles-ci. Son histoire mérite d'être poursuivie et réenchantée, en portant bien haut les idéaux dont elle est dépositaire...

Du 20 au 28 mai 2017 www.les-musicales.com



Bernard Latuner, 2013 - fin de la préhistoire

nombreuses facettes, Bernard Latuner proposera, à l'Espace Malraux, une série de nouvelles pièces portant sur la disparition animale. Une exposition livrant, dans une grande virtuosité technique, sa vision d'un monde à la dérive.

« L'homme perd la notion de l'espace », détruit l'imaginaire et la liberté »

Peintre mulhousien prolifique et aux Cet objet insolite est un musée de la nature. Placé dans les zones urbaines, c'est une mémoire de la nature. On y regarde à l'intérieur et on y trouve des espaces de

> À découvrir jusqu'au 28 mai à l'espace d'art contemporain André Malraux



29^e Festival international de Colmar Hommage à Michel Plasson

En 2017, le Festival international de Colmar rendra hommage à Michel Plasson, l'une des figures essentielles de la vie musicale française et internationale des dernières décennies. Particulièrement attaché à la défense et à l'illustration du répertoire français des 19° et 20° siècles, celui-ci affirme avoir consacré sa vie à la recherche d'un « son retrouvé »... Vladimir Spivakov, directeur artistique du festival lié à Michel Plasson par une forte admiration – d'ailleurs réciproque – a tenu à saluer dignement son prestigieux confrère et ce, dans la tradition des riches échanges entre France et Russie. L'édition 2017 promet ainsi d'être exceptionnelle! Ensemble, Michel Plasson et Vladimir Spivakov dirigeront l'Orchestre national philharmonique de Russie – l'un des meilleurs orchestres russes – invité privilégié du festival. La musique française sera bien entendu à l'honneur. Mais Berlioz, Dutilleux, Saint-Saëns, Ravel... croiseront ici des morceaux russes, chers à Vladimir Spivakov.

Une fois de plus, le festival accueillera également les meilleurs interprètes actuels, chanteurs ou instrumentistes! Certains d'entre eux, comme le pianiste François-René Duchâble ou la mezzosoprano Sophie Koch, sont d'ailleurs liés au parcours prestigieux de Michel Plasson! Autre mission du festival : faire découvrir au public les jeunes talents d'aujourd'hui et grands solistes de demain. Chacun pourra se régaler de leur virtuosité au cours de la riche série de récitals et de musique de chambre préludant aux concerts du soir...

Du 5 au 14 juillet 2017 www.festival-colmar.com

V'herbe

Claudie Hunzinger et Françoise Saur : artistes par nature

Claudie Hunzinger, plasticienne et écrivain, place le thème du livre et de la nature au centre de son travail artistique : manuscrits nés du foin, textes tout droit sortis de feuilles d'arbre ou d'herbes aux graphismes géants... Ses travaux l'ont conduite à exposer au Musée des arts décoratifs de Paris et de Lausanne, à la BPI du Centre Pompidou de Paris, au Barbican center de Londres, et au FRAC/Alsace. Plasticienne, mais aussi « nature writer », Claudie Hunzinger a également publié quatre romans (éditions Grasset). Tantôt dans la langue de la nature, tantôt dans celle que nous comprenons mieux, elle ne cesse donc d'écrire, brouillant les frontières entre nature et culture. Les réconciliant, aussi. L'exposition « V'herbe », au Pôle média-culture Edmond Gerrer, présente cette double écriture, en dévoilant le sens profond. Ayant accompagné l'artiste dans ses cueillettes pendant plusieurs saisons, Françoise Saur a tiré, de ce partage, des images... Elle les fait dialoguer avec les œuvres de Claudie Hunziger, montrant à tous à quel point l'artiste fait corps avec la nature.

À noter : mardi 27 juin à 18h30 – rencontre avec Claudie Hunzinger, à l'auditorium du PMC Entrée libre - Exposition à découvrir au Pôle média-culture jusqu'au 2 septembre 2017



L'Amie prodigieuse

Elena Ferrante - Enfance, adolescence -Gallimard, 2014

Premier volet d'une suite de guatre romans, Le Nouveau nom (paru), Celle qui fuit et celle qui reste (paru), L'Enfant perdue (à paraître). Présent à la bibliothèque Europe, Bel'Flore, PMC sous forme de livre, de livre lu ou de livre numérique sur liseuse.

À Naples, Lila a disparu sans laisser la moindre trace de sa présence au monde, armoires vidées, photos découpées. Alors à Turin, Elena, son amie de 60 ans, décide d'écrire leur histoire pour garder la mémoire de son "amie prodigieuse". Lila et Elena vivaient dans le même quartier populaire de Naples, elles sont nées juste après la guerre et se rencontrent à 6 ans à l'école primaire. Lila est la fille du cordonnier et Elena celle du portier de la Mairie. Autour d'elles, familles, et surtout grands frères, Pasquale, Enzo, Salvatore et les autres, contrôlent, surveillent et protègent. La violence est souterraine et les haines familiales fortes. Dès le début, on sent le magnétisme un peu effrayant de Lila. Elle entraîne Elena dans des jeux dangereux. Si Lila n'a peur de rien, elle est aussi la première à l'école, elle a appris à lire toute seule et maîtrise le calcul mental. Elena stimulée par son exemple progresse. La maîtresse pousse les parents pour que les deux filles continuent les études, mais seule Elena ira au collège puis au lycée. Lila fait son apprentissage chez son père, en rêvant de créer une fabrique de chaussures. Les études vontelles séparer les deux amies ? Cette histoire d'une personnalité fascinante et d'une amitié au long cours avec ses rivalités, ses doutes, où chacune stimule et a besoin de l'autre, a su toucher des millions de lecteurs dans le monde.

Un indice pour le thème du salon du livre 2017...

TRIBUNES

Le Mot du Groupe Majoritaire

Une page importante s'est tournée le 27 mars dernier, avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par le Conseil Municipal. L'aboutissement d'un long processus entamé il y a 3 ans.

Le PLU, c'est un document de stratégie, décisif pour l'avenir de notre territoire. Les dernières Lois « Grenelle » ont renforcé son rôle de planification, de prescription et d'engagement dans une démarche volontaire en matière de développement durable. Il permet d'affirmer encore la primauté de l'intérêt général dans l'évolution de notre territoire.

Le PLU adopté aura des conséquences pour plusieurs décennies. C'est pourquoi il a été mûrement réfléchi. Il nous aura fallu déterminer les grands axes stratégiques immuables qui resteront la colonne vertébrale de notre projet urbain. La concertation a été un enjeu fort de ce PLU. Nous avons choisi d'en faire un levier pour illustrer son exemplarité. Une concertation établie à travers des rencontres avec les citoyens, mais aussi avec les professionnels des mondes agricole et viticole, économique, les architectes... Une concertation qui a permis d'aboutir à un projet partagé.

Le PLU, c'est penser aussi, au-delà des intérêts individuels ou même collectifs, à l'intérêt général. C'est s'assurer de prendre le bon chemin, au bon moment, dans l'intérêt du plus grand nombre. Ce cadre-là nous aura guidés. À travers les échanges, nous avons su créer une intelligence collective au service d'un grand projet.

Le PLU de Colmar, c'est un cap fixé pour le moyen, long terme. Son objectif est de renforcer l'identité colmarienne, tout en continuant à développer la ville de façon raisonnable et raisonnée afin de préparer son avenir.

Le dossier est téléchargeable sur le site : www.colmar.fr/plu et consultable au service Etudes d'Urbanisme de la mairie (bureau 211, 2e étage, 03 89 20 67 47).

Yves Hemedinger

1er Adjoint au Maire - Conseiller Départemental

Colmar « Colmar veut bouger »

G. Meyer: « Vous n'avez pas voté le budget, vous n'avez rien à dire! ».

Bien au contraire, M. le Maire. Nous, groupes d'opposition, avons beaucoup de choses à dire.

En 2014, près de la moitié des Colmariens n'a pas voté. Et 49% de ceux qui ont accompli leur devoir civique ont estimé qu'ils seraient mieux représentés par une autre liste que la vôtre. Mais avec ce système injuste, vous avez 38 élus, 77% des sièges, face à 11 élus d'opposition.

Il est d'usage que nous ne votions pas le budget. En 2017, vous avez fait mine de vous en étonner, en faisant passer notre abstention pour une faiblesse d'esprit.

Or s'abstenir, c'est dire que tout n'est pas « noir ou blanc », et que votre budget, dans la majorité des politiques qu'il retrace, est acceptable. Mais c'est en même temps réaffirmer notre rejet de votre méthode autocratique et électoraliste, avec un investissement artificiellement gonflé au détriment de services publics toujours plus contraints, et des cadeaux à tous les niveaux : entre les vélos, les tablettes, les citernes, les alarmes, les poules... ce n'est plus une mairie, c'est

Au lieu d'un rapport de force suivi d'un monologue interminable, proposez-nous plutôt de voter le budget par thématique ; nous pourrons avoir un vrai débat de fond! Mais c'est sûrement ce que vous craignez.

Christian Meistermann - Brigitte Klinkert - Tristan Denechaud - Saloua Bennaghmouch - Claudine Anglaret Brickert

Groupe « Colmar ville verte, ouverte et solidaire »

Le nouveau PLU est aujourd'hui adopté. Il régit la physionomie future de notre ville. Le maintien de plusieurs parcelles maraîchères ou la densification de secteurs avec la prise en compte des « dents creuses », ces secteurs non construits en ville, sont des points positifs. Mais l'étalement urbain n'est pas totalement contenu, entre autre par la possibilité à terme de construire de l'industrie au-delà de la voie rapide au nord-est de la ville, alors que l'actuelle zone industrielle est de plus en plus une zone commerciale. Nous regrettons que le PLU ne renforce pas les autres documents d'urbanisme déià adoptés tels le SCOT ou surtout le PDU. Avec plusieurs milliers d'habitants supplémentaires les difficultés et les tendances actuelles seront renforcées. Le centre ville, difficile d'accès en voiture et sans volonté assumée de basculer vers d'autres modes de déplacement, restera un lieu essentiellement touristique tandis que les colmariens continueront d'aller faire leurs courses en périphérie. La mise en avant du barreau sud dans le projet d'aménagement et de développement durable tandis que la réouverture de la ligne ferrée Colmar-Freiburg est écartée en est symptomatique.

Frédéric Hilbert - Caroline Sanchez

Groupe « Un nouvel élan pour Colmar » (PS-DVG)

Stationnement : la galère des usagers SNCF

Stationner à la gare a toujours été un parcours du combattant. Rappel. : Avec l'augmentation (bénéfique) du trafic ferroviaire, les parkings rue du tir et Bleyle sont saturés dès 2010. Le stationnement dans les rues avoisinantes devient difficile. Colère dans le quartier : la municipalité crée une zone bleue, avec des facilités (payantes, bien sûr) pour les riverains. Les usagers SNCF se reportent sur le parking Capitaine Dreyfus, vite saturé lui aussi. La municipalité se résout à construire un silo. Mais cette décision vient trop tard, la suppression du parking Bleyle, où se passe le chantier, recrée à nouveau la galère pour les usagers, qui cherchent dès 6h30 du matin des places vers la gare de marchandise ou vers l'hôpital.

Que doit faire la municipalité ? D'abord, trouver des places de stationnement provisoires : terrain du conseil général rue de la gare, places privatisées près du pont, emprise SNCF... Pour l'avenir, faire ce qui a été raté jusqu'ici : améliorer l'offre de transports en commun vers la gare, anticiper l'accroissement des besoins ; comme le silo que nous avions proposé dès 2013.

Julien Ernst - Victorine Valentin - UNEPC

Groupe « Les Républicains »

Dans quelques jours, le mandat de l'actuel Président de la République prendra fin, après cinq longues années d'immobilisme, d'amateurisme mais aussi de mise à mal de nos institutions sans compter un matraquage fiscal sans précédent. Dans un climat ambiant tendu, le message politique a de plus en plus de mal à passer. La campagne, détournée par des affaires médiatisées à outrance, par des candidats «marketing », n'a plus grand-chose d'un temps de débat d'idées. Nous souhaitons encourager chacune et chacun à ne pas se résigner. Le droit de vote est ce qui fait de nous des citoyens, c'est un devoir de participer au choix de celui qui présidera aux destinées de la Nation. La contestation est possible jusqu'à dans le vote, mais l'abstention est un tout autre danger, se tenir loin de la décision n'est pas une bonne solution. Prenons garde aux pièges qui se dressent devant nous. Il serait dramatique de confier cette responsabilité à l'un des héritiers de François HOLLANDE, même s'ils s'en défendent, ou que nous cédions à la tentation des extrêmes qui se présentent drapé de blanc alors que c'est bien dans le noir du repli qu'ils aimeraient nous emmener.

Quoi qu'il en soit, allons voter et osons nous exprimer.

Nejla BRANDALISE - Conseillère Régionale/Conseillère Municipale de Colmar Pierre OUADI - Conseiller Municipal de Colmar



LE MAIRE...

... vous invite

Permanences (sous réserve de modifications)

- → Lundi 24 avril à partir de 8h30 (accueil dès 7h30) à la Mairie (entrée rue des Clefs)
- → Jeudi 27 avril à partir de 8h30 (accueil dès 8h) au foyer Sainte-Marie (14 rue Maimbourg)

Réunions de quartier

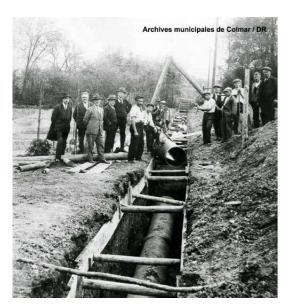
Ces rendez-vous démocratiques de proximité sont nécessaires pour entretenir le dialogue entre les habitants, les élus et les services municipaux.

- → Vendredi 21 avril 2017 à 18h30 Quartier Saint-Léon
- → Jeudi 27 avril 2017 à 18h30 Quartier Saint-Vincent-de-Paul
- → Vendredi 28 avril 2017 à 18h30 Quartier Saint-Joseph Mittelharth
- → Jeudi 18 mai 2017 à 18h30 Quartier Saint-Antoine Ladhof

... a rencontré

01/02/2017	M. Jean-Paul FUCHS, Président de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de		Haut-Rhin et Eric STRAUMANN, Secrétaire départemental des Républicains du Haut-		République et M. Ilham ALIYEV, Président de la République d'Azerbaïdjan et Mme
02/02/2017	Colmar, à COLMAR MM. Gérard HUG, Président de la Communauté de Communes du Pays Rhin-	18/02/2017	Rhin, à MULHOUSE MM. Jean PERRIN, Président de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière	15/03/2017	Mehriban ALIEVA, à PARIS Mme Caroline CAYEUX, Présidente de Villes de France, Sénateur-Maire de Beauvais, à
	Brisach et Jean-Pierre TOUCAS, Président de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, vignobles et châteaux, à COLMAR		(UNPI) et Dominique GRUNENWALD, Président du Syndicat des Propriétaires Immobiliers et des Copropriétaires – Centre	16/03/2017	PARIS M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR
02/02/2017	M. Olivier GSELL, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Colmar, à COLMAR	21/02/2017	Alsace, à COLMAR M. Fayçal KARAME, Ancien Ministre, à TRIPOLI (Liban)	16/03/2017	M. Eric PISTIEN, Directeur de l'Agence ENGIE Alsace, à COLMAR
02/02/2017	M. Philippe VILLEREY, Président, et des représentants de l'Association des	22/02/2017	Mmes et MM. les membres du Conseil d'Administration de la Chambre de	16/03/2017 16/03/2017	Mmes et MM. les membres du Bureau de Colmar Agglomération, à WICKERSCHWIHR M. Jean-Pierre RAFFARIN, Ancien Premier
03/02/2017	Commerçants de la Galerie Europe, à COLMAR M. Jean-Louis VEZIEN, Directeur du Comité	22/02/2017	Commerce et d'Industrie du Nord Liban, à TRIPOLI (Liban)) M. Raed KHOURY, Ministre de l'Economie	,,,,,	Ministre, Sénateur de la Vienne, porte- parole de François FILLON candidat
03/02/2017	Interprofessionnel des Vins d'Alsace, à COLMAR	25/02/2017	du Liban, à TRIPOLI (Liban) Mmes et MM. les Maires et Vice-Présidents		de la Droite et du Centre à l'élection présidentielle, à COLMAR
03/02/2017	M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR	26/02/2017	de Colmar Agglomération, à COLMAR M. Jean-Paul LERDUNG, Président de	17/03/2017	Mmes et MM. les Présidents des Groupements intercommunaux du Grand
06/02/2017	M. Robert HERRMANN, Président et les membres du Pôle Métropolitain Strasbourg- Mulhouse-Colmar, à STRASBOURG		l'Office pour les Manifestations des Sociétés Patriotiques, d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à COLMAR	19/03/2017	Pays de Colmar, à COLMAR M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR
07/02/2017	M. Claude RONCERAY, Directeur Général Délégué à l'INRA, à PARIS	01/03/2017	M. Gaël PERDRIAU, Président du Centre d'Études et d'expertise sur les	21/03/2017	M. Claude RONCERAY, Directeur Général Délégué à l'INRA, à PARIS
09/02/2017	M. Georges THILL, Chef du Groupement Territorial Nord du Service Départemental d'Incendie et de Secours, à COLMAR	02/03/2017	Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), à PARIS M. Jean-Marie MEYER, Président et Mme	23/03/2017	MM. Jean-Paul HEIDER, Président et Denis SCHULTZ, Directeur de l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), à
09/02/2017	Mme Catherine HUTSCHKA, Présidente et M. Michel MADINIER, Directeur de la TRACE, à COLMAR		Pascale SCHMUNCK, Directrice de l'Institut Régional de Formation des Adultes Est, à COLMAR	23/03/2017	COLMAR M. Jean-Claude GEILLER, Président de
09/02/2017	M. Murat ERCAN, Président du Conseil Régional du Culte Musulman d'Alsace, à	02/03/2017	Mmes et MM. les commerçants de Colmar, à COLMAR	24/03/2017	l'Office Municipal des Sports, à COLMAR M. André KLEIN, Président de l'Association pour la Restauration des Edifices Historiques
12/02/2017	COLMAR M. Gaston FURSTENBERGER, Président	05/03/2017	M. François FILLON, candidat de la Droite et du Centre à l'élection présidentielle, à PARIS	27/03/2017	de Colmar, à COLMAR M. le Général RICHOUX, Commandant la 7 ^e
13/02/2017	du Syndicat des Apiculteurs de Colmar et environs, à COLMAR MM. Richard GOETZ, Directeur Général et	06/03/2017 07/03/2017	Mmes et MM. les copropriétaires du Centre Commercial Europe, à COLMAR MM. Thierry REVERCHON, Président de		brigade blindée et M. le Colonel François- Régis DABS, commandant le 152° Régiment
13/02/2017	Dominique WYBRECHT, Directeur du site de Colmar, de l'Association Chrétienne de Coordination d'Entraide et de Solidarité		l'Association « Les Amis de Figuerolles pour Wazzaj » et Guy PATZLAFF, Premier Adjoint de La Ciotat, à LA CIOTAT	28/03/2017	d'Infanterie, à COLMAR Mme Caroline CAYEUX, Présidente de Villes de France, Sénateur-Maire de Beauvais, à PARIS
14/02/2017	(ACCES), à COLMAR Mme Caroline CAYEUX, Présidente de Villes de France, Sénateur-Maire de Beauvais, à PARIS	09/03/2017	M. François FILLON, candidat de la Droite et du Centre à l'élection présidentielle, à BESANÇON	30/03/2017	MM. Alain GAXOTTE, Délégué aux Relations Territoriales Haut-Rhin, Gilles SOCHANDAMANDON, Directeur Régional de
14/02/2017	M. Pierre SALLENAVE, Ancien Directeur Général de l'Agence Nationale de	10/03/2017 11/03/2017	M. Marc LEVY, Directeur Général d'Alsace Destination Tourisme, à COLMAR M. le Général Philippe BOUTINAUD,		la Branche courrier colis en Alsace et Mme Chantal LEGER, Directrice d'Etablissement Courrier Colis à Colmar du Groupe La Poste,
15/02/2017	Rénovation Urbaine, à PARIS M. Philippe CHOUKROUN, Directeur de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, à COLMAR		Commandant la Brigade de sapeurs- pompiers de Paris et M. le Colonel	31/03/2017	à COLMAR Mmes et MM. les membres du Conseil
16/02/2017	M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR		(ER) Christian LE BOT, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Professionnels, à COLMAR		Communautaire de Colmar Agglomération, à COLMAR
16/02/2017	M. le Colonel Constant CAYLUS, Commandant le Groupement de	13/03/2017	M. Lawrence HAYES, Président des SRC Tennis, à COLMAR	01/04/2017	M. Serge THIRODE, Président de l'Association des Officiers de Réserve, à COLMAR
17/02/2017	Gendarmerie départementale du Haut-Rhin, à COLMAR Mme Jeanne BEAUME, Présidente et les	13/03/2017 14/03/2017	M. Fabian JORDAN, Président de Mulhouse Alsace Agglomération, à COLMAR M. Pierre SALLENAVE, Ancien Directeur	03/04/2017	MM. Michel HABIG, Vice-Président et Georges WALTER, Directeur de
18/02/2017	membres du Conseil des Sages, à COLMAR Mme Catherine TROENDLE, Présidente	, 00, 201,	Général de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, à PARIS		l'Environnement et du Cadre de Vie au Conseil Départemental du Haut-Rhin, à
	de la Fédération des Républicains du	14/03/2017	M. François HOLLANDE, Président de la		COLMAR

HISTOIRE **GASTRONOMIE**





Usines municipales: Colmar a ses réseaux...

Colmariennes, Colmariens, votre gaz, votre eau, votre électricité et vos transports ont une histoire commune! Celle des Usines municipales, qui ont progressivement transformé le quotidien des habitants de notre ville...

Les fameuses Usines naissent alors qu'on installe l'éclairage au gaz, au milieu du 19e siècle. C'est la société Blanchet-François & Cie qui, mandatée par la municipalité, construit la première usine à gaz près de la gare. Mais en 1848, celle-ci fait faillite... et est acquise en 1850 par la Ville qui en avait assuré jusqu'alors la poursuite des activités. En 1866, la rue des Bonnes-Gens voit s'installer un complexe plus important qui, jusqu'au passage au gaz naturel en 1972, produit du gaz de houille.

D'usine et d'eau fraîche

Votre eau potable ? Sa distribution est elle aussi confiée, à ses débuts, aux Usines municipales. Dans les années 1880, la Ville fait creuser un puits de captage au Neuland, poser plus de 30 km de conduites et construire le château d'eau. Le réseau, exploité en régie tout comme l'est l'usine de gaz, est peu à peu agrandi suite au raccordement, entre 1887 et 1916, des communes avoisinantes.

Transports et électricité : intimement liés...

Gaz, eau... restent l'électricité et les transports. Entamés à la toute fin du 19^e siècle, les travaux permettant l'électrification de la ville de Colmar conduisent à l'inauguration, en mars 1902, de la centrale thermique. Celle-ci fournit alors l'électricité nécessaire à l'éclairage des rues et des bâtiments publics, ainsi qu'à la circulation du tramway... dont la

première ligne est d'ailleurs mise en service au cours de ce même mois de mars! En 1935, on électrifie et on intègre au réseau la ligne suburbaine Colmar-Wintzenheim, autrefois assurée par le chemin de fer. Sont parallèlement proposés des autobus qui, à terme, s'imposeront comme uniques moyens de transport en commun : la ligne de tramway et la ligne suburbaine sont fermées à la fin des années 1950.

Réorganisation de fin de siècle...

Les Usines municipales poursuivent leur évolution tout au long du 20e siècle : modernisation des équipements, amélioration des réseaux... En 1972, elles deviennent Régie Municipale de Colmar (RMC), transformée en entité juridique propre au budget autonome en 1993. Cette même année est créée la Colmarienne des Eaux, qui prend en charge l'activité de distribution et d'assainissement.

Enfin, au 1er janvier 2000, la RMC, qui a intégré les réseaux câblés à son offre, adopte son nom actuel: Vialis.

Une trace de Trace? Bien entendu! Il s'agit tout simplement du surnom de la Société des Transports Urbains de Colmar et Environs (STUCE), qui résulte de la scission, en 1990, entre la RMC et son activité de transport...

à suivre

AGENDA > p32

L'agenda de vos sorties

Musée des Usines municipales

Ce musée colmarien se trouve sur l'ancien site de pompage des eaux du bassin de vie de Colmar. À l'intérieur, on y découvre le patrimoine industriel lié aux activités des Usines municipales. Attention, le musée n'est ouvert que sur demande.

03 89 24 60 07

zoom sur... 🔍

L'Atelier des saveurs

Présentons ceux sans qui cet « Atelier des saveurs » ne serait rien aujourd'hui... Depuis plus de 30 ans dans les métiers de bouche, Monique et Jean-Paul Meyer scrutent l'évolution de la gastronomie à Colmar, nourrissant leur art de leurs observations. Aux commandes de la boucherie charcuterie Sigmann (Colmar) pendant une vingtaine d'années, ils se spécialisent dans la cuisine méditerranéenne voilà presque 12 ans. En 2008, ils créent l'Atelier des saveurs, une boutique doublée d'un restaurant. Leur dernière création ? "La puccia", sandwich gourmand tout droit venu des Pouilles (Sud de l'Italie). La partie « épicerie fine » de la boutique dévoile quant à elle un grand choix de produits italiens ainsi qu'une cave de vins méditerranéens travaillée par Sylvain Meyer, qui a rejoint l'Atelier des saveurs il y a environ un an. Attenant à la boutique, le restaurant propose – à midi – de déguster les spécialités élaborées en cuisine sous la houlette du chef Éric Radiguet.

Ici se côtoient ainsi tous les plaisirs de la gourmandise méditerranéenne.. Goûtez-y et régalez-vous!



GIGOT **D'AGNEAU**

DE LAIT DES PYRÉNÉES

(pour 4 personnes)



INGRÉDIENTS

Pour la viande et la fondue de roquette... Pour les asperges...

Env. 1.100 kg de gigot d'agneau de lait désossé par votre boucher

100 g. de roquette 100 g. de pignons de pin

150 g. de parmesan Pour la polenta...

170 g. de polenta (semoule) 90 g. de parmesan

90 g. de beurre 670 g. d'eau

20 pointes d'asperges vertes

Pour la ratatouille...

1 oignon

1 courgette 1 aubergine

1 poivron rouge

Sel Poivre

À PRÉPARER LA VEILLE

POLENTA

Faire bouillir l'eau avec une pincée de sel. Y verser la semoule et faire cuire jusqu'à épaississement, avant d'ajouter beurre et parmesan. Rectifier l'assaisonnement. Étaler dans un plat huilé sur 1 cm d'épaisseur. Conserver au réfrigérateur.

FONDUE DE ROQUETTE

Faire sauter la roquette avec les pignons de pin dans un peu d'huile d'olive, puis laisser refroidir. Hacher le tout grossièrement et ajouter le parmesan. Conserver au réfrigérateur.

LE JOUR MÊME

Farcir le gigot de lait de roquette, pignons de pin et parmesan. Ficeler, saler et poivrer puis faire griller le gigot sur toutes ses faces à la poêle, dans un peu d'huile d'olive. Laisser reposer la viande à température ambiante. Découper la polenta en rectangles de 4x8 cm. Les disposer sur du papier sulfurisé sur une plaque. Cuire les pointes d'asperges vertes dans une eau salée à ébullition (5 min.), les refroidir dans une eau glacée pour leur conserver leur couleur. Préchauffer le four à 200 °C. Ciseler l'oignon et tailler la courgette, l'aubergine et le poivron rouge en petits dés. Enfourner l'agneau de lait au four pendant 25 à 30 minutes. Faire suer l'oignon dans une poêle et ajouter les légumes, assaisonner et laisser cuire. Mettre la polenta au four pour 15 min. Réchauffer les asperges à l'huile d'olive. Dresser.

Bonne dégustation...

AGENDA

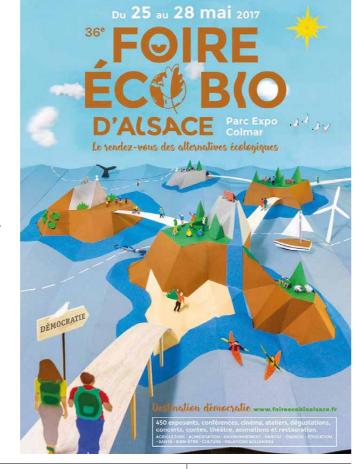
zoom sur... 🗨

36^e édition de la Foire éco bio d'Alsace Destination démocratie!

La Foire éco bio, ce sont plus de 450 exposants (éditeurs, associations, artisans, éleveurs, maraîchers, vignerons, boulangers, restaurateurs...), mais aussi :

- → Des conférences, des débats et des films
- \rightarrow Des ateliers pratiques pour les adultes
- → Des cours et démonstrations culinaires en continu
- → Des animations et ateliers pour les jeunes
- → Une garderie et un espace petite enfance
- → 2 pièces de théâtre chaque jour
- → Des concerts à partir de 21h

Du 25 au 28 mai 2017, au parc des expositions Plus d'infos sur : www.ecobio.alsace



Le Grillen

- → Vendredi 21 avril, à 21h Concert de métal :
- « Inquisition & guest » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Le Grillen

→ Dimanche 23 avril, à 20h30 Théâtre d'improvisation avec les Zidefuz

03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Gymnase Bartholdi

- → Dimanche 23 avril, de 10h à 17h45
- 6^e journée internationale de la Danse organisée par la MJC 03 89 41 26 87 www.mjc-colmar.fr

Le Grillen

→ Lundi 24 avril, à 20h30 Concert de métal : « Oranssi Pazuzu & Aluk Todolo » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Le Grillen

→ Mardi 25 avril, à 20h30 Concert de métal : « Stoned Jesus & 1000 Mods » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Dans Colmar...



→ Jusqu'au 23 avril Fête du printemps : « Colmar fête le printemps » www.printemps-colmar.com

Salle Europe

→ Mardi 25 avril, à 20h Théâtre: « Les enfants perdus (du franquisme) » 03 89 30 53 01

salle.europe@colmar.fr

Comédie de l'Est

→ Du 25 avril au 6 mai (dates et horaires sur le site) Création théâtrale : « Des hommes en devenir » d'après **Bruce Machart** 03 89 24 31 78

Salle Europe

→ Vendredi 28 avril, à 20h Concert de jazz : « My favorite 70's Stevie Wonder » avec le Rubino Jazz Band 03 89 30 53 01

www.comedie-est.com

Cinéma le Colisée → Vendredi 28 avril Soirée film et concert proposée par le Lézard : « Django », à 20h, et « Francky Reinhardt trio », à 22h www.lezard.org

salle.europe@colmar.fr

Salle Saint Antoine (rue de la Bleich)

→ Vendredi 28 et samedi 29 avril à 20h15, dimanche 30 avril à 17h, jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 mai à 20h15 Théâtre de l'ALEP: « Le ministre japonais du commerce extérieur » Réservations au 03 89 24 56 14

Le Grillen

- → Samedi 29 avril. à 21h Concert de hip-hop:
- « Berywam & guest » 03 89 21 61 80 www.grillen.fr

Place Rapp

→ Samedi 29 et dimanche 30 avril Festival de rue www.dailleursdici.com

Le Grillen

→ Dimanche 30 avril, à 20h30 Concert de hip-hop: « Dalek -Spring Supersounds Festival » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Conservatoire (salle Timken)

→ Mardi 2 mai, à 18h30 Audition de clarinette communicationconservatoire@ colmar.fr

Pôle média-culture Edmond Gerrer (auditorium)

→ Mardi 2 mai, à 18h Ciné-thème proposé par Daniel Uhmann: « La 25^e heure » de Spike Lee

Pôle média-culture Edmond Gerrer, musée du jouet,

→ Du mardi 2 au samedi 6 mai Concerts, ateliers, auditions, conférences : « Vitamusiques » conservatoire.colmar.fr

Théâtre municipal (foyer)

→ Mercredi 3 mai, à 20h Concert: piano à quatre mains avec Clément Lefebvre et Alexandre Lory www.ajam.fr

Le Grillen

Centre-ville

Parc des expositions

→ Du jeudi 4 au mercredi 10 mai Cirque Gruss www.cirque-gruss.com

Le Grillen

Espace Lézard

03 89 41 70 77

Concert de rock-touareg : « Kiddan » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

→ Vendredi 5 mai, à 21h

bibliotheaue.colmar.fr

le Grillen

bibliotheque.colmar.fr

→ Jeudi 4 mai, à 20h30 Concert de ska : « The Toasters » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Les 3 jours Coup de cœur à Colmar

www.lezard.org

→ Du 6 mai au 24 juin

« Fonds de poches »

Exposition de Sylvain Le Corre:

Théâtre municipal → Samedi 6 mai, à 20h Production de l'Opéra studio de l'Opéra national du Rhin : « Il signor Bruschino » de Rossini 03 89 20 29 02

Café Rapp (place Rapp)

theatre@colmar.fr

→ Samedi 6 mai, à 11h30 Prestation des élèves du conservatoire : « Musique... ça me dit!»

Parc des expositions



→ Samedi 6 mai, à 20h30

Show moto freestyle: «360°xtrem festival»

Colmar sera la première ville du Grand Est à offrir, aux pilotes internationaux attendus, une tribune aussi exceptionnelle... Installée au parc des expositions, elle occupera en particulier son hall 3, hauteur de plafond oblige!

www.colmar-expo.fr

Parc des expositions (sur le parking)

→ Lundi 8 mai, de 8h à 13h Marché aux géraniums

Conservatoire (salle Timken)

→ Lundi 8 mai, à 16h30 Concert de percussions communicationconservatoire@ colmar.fr

Comédie de l'Est

→ Jeudi 11 mai, à 19h, et vendredi 12 mai, à 20h30 Théâtre: « Braises » de Catherine Verlaguet 03 89 24 31 78 www.comedie-est.com

Salle Europe



→ Jeudi 11 et vendredi 12 mai, à 20h

Théâtre: « Sous la pierre, des particules de désir » 03 89 30 53 01 salle.europe@colmar.fr

Parc des expositions

→ Vendredi 12 mai, à 20h30 Ballet et orchestre - Opéra national de Russie. Le lac des

www.franceconcert.fr

 \rightarrow 4, 5 & 6 mai

3 jours d'offres incroyables et d'animations dans la ville. Gagnez votre journée shopping! www.vitrines-colmar.com

AGENDA

Salle Europe

→ Samedi 13 mai, à 20h Ciné-concert avec l'orchestre symphonique du conservatoire :

« Musique! On tourne! » Chaplin en musique. Billets à retirer au conservatoire jusqu'au 11 mai

Le Grillen

→ Samedi 13 mai, 21h Concert de rap et hip-hop: « Davodka & guest »

03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Église Saint-Matthieu

→ Dimanche 14 mai, à 15h Journée de l'orgue avec le conservatoire communicationconservatoire@ colmar.fr

Salle Europe

→ Mardi 16 mai, à 20h Théâtre: « Contractions » 03 89 30 53 01 salle.europe@colmar.fr

Salle des Catherinettes

→ Du 16 au 23 mai Congrès international des cheminots espérantistes

Théâtre municipal

→ Jeudi 18 mai, à 20h30 Spectacle humoristique: « S'il se passe quelque chose » avec Vincent Dedienne 03 89 20 29 02 theatre@colmar.fr

Conservatoire (salle Timken)

→ Jeudi 18 mai et mardi 23 mai, à 18h30 Auditions de flûte traversière communicationconservatoire@ colmar.fr

Le Grillen

→ Jeudi 18 mai, à 20h30 Mixage musical: « Jam session » 03 89 21 61 80 www.grillen.fr

Comédie de l'Est

→ Jeudi 18 mai, à 19h, et vendredi 19 mai, à 20h30 Théâtre : « Les fils de la terre » d'après le documentaire d'Edouard Bergeon 03 89 24 31 78 www.comedie-est.com

Dans votre quartier



→ Vendredi 19 mai Fête des voisins

Cinéma le Colisée

→ Vendredi 19 mai Soirée thématique sur le cinéma, proposée par le Lézard 19h : « Lumière ! L'aventure commence » de Thierry Frémaux 22h: « Le concours » de Claire Simon 03 89 41 70 77 - www.lezard.org

Le Grillen

→ Vendredi 19 mai, à 21h Concert de métal :

« Ladies Balbreaker » 03 89 21 61 80 - www.grillen.fr

Salle Europe → Samedi 20 mai, à 20h Concert de la fanfare Clair de Lune : « Le Clair de Lune vous (em)mène en bateau » 03 89 30 53 01 salle.europe@colmar.fr

Musées colmariens

→ Samedi 20 mai, à partir de 19h Nuit des musées

Observatoire de la nature



→ Samedi 20 mai Fête de la nature www.observatoirenature.fr

Dans Colmar...

→ Samedi 20 mai, de 8h à 12h30 Journée citoyenne www.colmar.fr

Lieux divers

→ Du samedi 20 au dimanche 28 mai Festival de musique de chambre « Les musicales » Programme et lieux détaillés sur le site web 03 89 41 71 43 www.les-musicales.com

Parcours de santé du Neuland

→ Dimanche 21 mai. de 13h30 à 16h Course d'orientation de la coupe d'Alsace cocolmar@cocolmar.fr

Musée Unterlinden (piscine)

→ Jusqu'au 22 mai Exposition: « Charles Fréger Gernika / la suite basque » 03 89 20 15 51 - www.museeunterlinden.com

Cinéma le Colisée

→ Mardi 23 mai, à 20h Projection cinématographique, dans le cadre du Festival de musique de chambre « L'Europe en musique » : « Prénom Carmen », film de Jean-Luc Godard 03 89 41 70 77 www.lezard.org

Salle Europe

→ Mercredi 24 mai, à 15h Contes, dès 3 ans: « Histoires d'ours »

03 89 30 53 01 salle.europe@colmar.fr

Pôle média-culture Edmond

→ Mardi 25 mai, à 18h30 Lectures « sauvages » en prélude à la fête de la nature bibliotheque.colmar.fr

Musée Unterlinden

→ Dimanche 28 mai, à 15h Prestation des élèves du conservatoire: « Écoutez voir » communicationconservatoire@ colmar.fr

Espace d'art contemporain André Malraux

→ Jusqu'au 28 mai Exposition du peintre mulhousien Bernard Latuner sur la disparition animale 03 89 24 28 73 artsplastiques@colmar.fr

Salle Europe

→ Mardi 30 mai, à 15h et 19h Théâtre : premier prix des classes à horaires aménagés du conservatoire communicationconservatoire@ colmar.fr

Théâtre municipal



→ Vendredi 2 juin à 20h Pour fêter son 40e anniversaire, l'école Buissonnière vous invite pour son spectacle « Des étoiles au fond de l'encrier ». Recette de la soirée reversée au profit de l'enfance en difficulté. 06 10 64 10 95

Conservatoire (salle Timken)

→ Vendredi 2 juin, à 18h30, et samedi 3 juin, à 16h30 Audition de piano communicationconservatoire@ colmar.fr

Cercle Saint-Martin (13 avenue Joffre)

→ Du vendredi 2 au dimanche 4 juin Festival des musiques métisses www.lezard.org - 03 89 41 70 77

Café Rapp (place Rapp)

→ Samedi 3 juin, à 11h30 Prestation des élèves du conservatoire: « Musique... ça me dit!»

Salle des Catherinettes

→ Dimanche 4 juin, à 11h Apéritif-concert avec l'harmonie junior du conservatoire communicationconservatoire@ colmar.fr

Pôle média-culture Edmond Gerrer (auditorium)

→ Mardi 6 juin, à 18h30 Pause philo : sur Hergé et la philosophie, autour de Tintin au Tibet

Musée du jouet

→ Mercredi 7 juin, à 18h30 Audition de piano communicationconservatoire@ colmar.fr

Salle des Catherinettes

→ Jeudi 8 juin, à 20h30 Musiques du monde : « Le monde est petit » communicationconservatoire@ colmar.fr

Église Saint-Matthieu

→ Vendredi 9 juin, à 20h30 Concert par l'orchestre symphonique des jeunes du conservatoire : « L'Ancien Monde / Le Nouveau Monde » communicationconservatoire@ colmar.fr

Cinéma le Colisée

→ Vendredi 9 juin Projections cinématographiques, soirée David Lynch: « The Art life », à 19h, et film surprise, à 21h30!

03 89 41 70 77 - www.lezard.org

Théâtre municipal

→ Samedi 10 juin, à 20h, et dimanche 11 juin, à 15h Ballet de l'Opéra du Rhin : « Constellations » 03 89 20 29 02 theatre@colmar.fr

Parc des expositions

→ Dimanche 11 juin, de 9h à 12h Événement sportif : les foulées de la Ligue www.liguecancer-cd68.fr

Billets à retirer au conservatoire

1 mois et jusqu'à 2 jours ouvrés

avant les spectacles

Salle Europe

→ Du lundi 12 au vendredi 23 iuin, à 20h Théâtre: spectacles réalisés par les classes d'art dramatique du conservatoire

bibliotheque.colmar.fr

Salle Europe

→ Mardi 13 juin, à 20h Chansons, danses et madrigaux amoureux des élèves du conservatoire: « Je t'aime, moi non plus » Billets à retirer au conservatoire, 1 mois et

jusqu'à 2 jours ouvrés avant le

Église Saint-Paul

spectacle

→ Mercredi 14 juin, à 20h15 Concert par l'orchestre symphonique des enfants du conservatoire & chorale de l'école Barrès : « Symphonie en terre lointaine » communicationconservatoire@ colmar.fr

Conservatoire (salle Timken) → Jeudi 15 juin, à 18h30 Concert: Jeux baroques communicationconservatoire@ colmar.fr

Musée Unterlinden (Ackerhof)

→ Jusqu'au 19 juin Exposition de Jean-Jacques Karpff: « Visez au sublime » 03 89 20 15 51 www.musee-unterlinden.com

Pôle média-culture Edmond Gerrer



→ Jusqu'au 2 septembre

Exposition de Claudie Hunzinger et Françoise Saur : « V'herbe »

bibliotheque.colmar.fr

Musée du jouet

→ Jusqu'au 10 septembre Exposition: « Jouets et cinéma » 03 89 41 93 10 www.museejouet.com

Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie

→ Jusqu'au 23 décembre Exposition: « La nature trompe son monde » 03 89 23 84 15 www.museumcolmar.org



- . Jetez-vous à l'eau!
 - dans les piscines colmariennes













